

térinaire du département, il a fait désinfecter l'écurie de la rue Fullum.

Déposé aux archives.

5.—Soumise et lue une lettre de la "Ontario Accident Insurance Company", soumettant certaines propositions au sujet d'une assurance en rapport avec les employés du service de l'incinération.

Déposé sur la table.

Ajournement.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 1er février

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, Ward, O'Connell, Lévesque, Marin, Nault et Gadbois.

1.—Sont soumises deux requêtes (renvoyées à cette Commission par le Conseil), une de l'hôpital Saint-Paul et l'autre de l'hôpital Alexandra.

Des délégations, représentant respectivement les hôpitaux Saint-Paul et Alexandra, se présentent devant la Commission.

L'hôpital Saint-Paul est représenté par l'honorable juge Loranger, M. A. Hébert et le docteur Leduc; l'hôpital Alexandra, par MM. J.-Reid Wilson, H. Stikeman, F.-L. Wanklyn et James Crathern.

L'honorable juge Loranger déclare, au nom de l'hôpital Saint-Paul, que l'hôpital est ouvert depuis le 1er décembre 1905. Après treize mois de fonctionnement, on a constaté que la subvention octroyée par la Ville est tout à fait insuffisante, malgré la plus stricte économie. Les directeurs de l'hôpital ont à faire face à un déficit de \$18,099, et ils insistent pour que la Commission emploie son influence auprès du Conseil pour obtenir une subvention additionnelle de \$15,000 par année, afin de permettre à cette institution de rencontrer les dépenses courantes de convenable façon.

Au nom de l'hôpital Alexandra, M. Wilson demande à la Commission de prendre en considération les désavantages financiers contre lesquels les hôpitaux civiques ont à lutter. Les directeurs de l'hôpital ont établi les pavillons réservés aux maladies contagieuses dans des édifices absolument garantis contre l'incendie. Le montant de \$15,000 est tout à fait insuffisant, même en pratiquant la plus stricte économie. L'édifice de l'hôpital Alexandra a coûté environ \$300,000 et le montant souscrit pour son érection s'élève en chiffres ronds à \$200,000, ce qu'il laisse à acquitter une dette d'environ \$100,000. Au début, les directeurs n'avaient pas d'expérience dans ce genre d'entreprise pour leur permettre d'établir des calculs précis.

MM. Stikeman, Jas. Crathern et le docteur Fyshe parlent aussi dans le même sens. Le docteur Fyshe fait connaître le nombre de cas traités à l'hôpital Alexandra depuis que cette institution est ouverte au public.

M. le président déclare que, dès le début, il a désapprouvé les termes du contrat intervenu entre la Ville et les hôpitaux. Un nouveau contrat devrait être préparé. Il considère que le contrat actuel est désavantageux pour les hôpitaux autant que pour la Ville. Il est désavantageux pour les hôpitaux parce que la subvention de \$15,000 est insuffisante lorsqu'il n'y a pas d'épidémie; d'un autre côté s'il y a une épidémie, la Ville se trouvera obligée de dépenser un montant énorme. Il serait disposé à favoriser la requête des hôpitaux s'ils étaient prêts à prendre soin de tous les malades atteints de maladies contagieuses, en aussi grand nombre que les hôpitaux pourront en contenir, et à annexer à chacun des deux hôpitaux civiques un pavillon additionnel où l'on prendrait soin des cas d'érysipèle et de méningite cérébro-spinale.

Résolu: Que le président soit prié de rédiger un projet de contrat basé sur sa suggestion, de le soumettre à la Commission pour être ensuite présenté au Conseil.

2.—*Résolu:* D'accepter l'uniforme modèle de la police sanitaire fourni par M. Alex. Langlois, et de demander des soumissions par la voie des journaux pour la fourniture d'uniformes pour 28 hommes, plus ou moins.

3.—*Résolu:* De demander au Conseil un crédit de \$12,000 à l'effet de construire deux chalets de nécessité, et un cré-

the veterinary-surgeon of the department, he had caused the Fullum street stable to be disinfected.

Filed of record.

5.—Submitted and read a letter from the Ontario Accident Insurance Co., submitting certain offers anent the insuring of employes of this department.

Laid on the table.

Adjourned.

J. A. LEMAY,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 1st February

Present: Ald. Dagenais, chairman, Ward, O'Connell, Lévesque, Marin, Nault and Gadbois.

1.—Two petitions were submitted (referred from Council) one from the St. Paul's Hospital and the other from the Alexandra Hospital.

Deputations representing respectively the St. Paul and the Alexandra hospitals appeared before the meeting. The former represented by the Honorable Justice Loranger, Mr. A. Hébert and Dr. Leduc; the latter by Messrs. J. Reid Wilson, H. Stikeman, F. L. Wanklyn and James Crathern.

The Honorable Judge Loranger addressed the Committee on behalf of St. Paul's Hospital, and stated that since the 1st of December 1905, the hospital had been open. After thirteen months experience it had been found that the subsidy granted by the City was altogether inadequate, despite careful economy. A deficit of \$18,099 had to be met by the hospital authorities; and he urged that the Committee use their influence with the Council to obtain an additional grant of \$15,000 per annum to enable them to meet the expenses of running the institution in a proper manner.

Mr. Wilson, on behalf of the Alexandra Hospital, asked the Committee to take into consideration the financial disabilities under which the civic hospitals were operated. The hospital authorities had provided the best modern fireproof buildings required for contagious diseases hospitals. The sum of \$15,000, with all economy that could be practised, was found to be insufficient. The Alexandra hospital buildings had cost about \$300,000, and the amount contributed towards their erection had been, in round figures, \$200,000; but there was still a debt of about \$100,000, to be met. At the outset the authorities had no special experience in this class of hospital work to enable them to base their calculations upon.

Mr. Stikeman, Mr. Jas. Crathern and Dr. Fyshe also addressed the meeting. Dr. Fyshe stated the number of cases the Alexandra hospital had treated since its opening.

The chairman stated that he did not approve the terms of the contract entered into between the City and the hospitals from the very first. A new contract should be made. He considered the original contract bad for the hospitals and bad for the City. In the case of the hospitals it was bad because that when there was no epidemic, the grant of \$15,000, was not sufficient; on the other hand, if there occurred an epidemic the City would be called upon to expend an enormous amount. He would favor the petition of the hospitals if they consented to care for all contagious patients up to the limit of their hospitals capacity and construct, each, an additional pavillion for the care of cases of erysipelis and cerebro-spinal meningitis.

Resolved: That the Chairman be requested to draft a form of contract based upon his suggestion, to be submitted to the Committee and presented to Council.

2.—*Resolved:* That the model uniform for the sanitary police supplied by Mr. Alex. Langlois be accepted; and that tenders be called through the newspapers for the supply of uniforms for 28 men, more or less.

3.—*Resolved:* That the sum of \$12,000, be asked from Council for the establishment of two "chalets de nécessité",